



FORMAROUTE

AUTO-ÉCOLE • CSSR • CENTRE DE FORMATION ECSR

4 avenue Jean Jaurès - 95330 Domont

01 34 19 83 26 • formaroute95@gmail.com

www.formaroute.fr

AGRÉMENTS : Auto-école E2609500070 • CSSR R2609500030 • Centre ECSR F2609500010

CRITÈRE 2.3 • INFORMATION DU PUBLIC

Construire votre parcours

1. À quoi sert le positionnement ?

Il permet de relier le parcours de formation à votre projet, vos acquis et vos contraintes. Il complète l'évaluation des aptitudes à la conduite ; il ne la remplace pas.

2. Qui et quand ?

Cédric CONTESENNE recueille les informations lors de l'accueil. Brahim TRAHIM, responsable pédagogique, intervient pour les choix pédagogiques ou adaptations nécessaires. L'échange est finalisé avant l'engagement dans le parcours. Sa durée dépend des besoins ; elle est annoncée à la prise de rendez-vous et consignée dans la synthèse.

3. Les points examinés

Projet :	mobilité personnelle, études, recherche d'emploi, métier envisagé ou besoin professionnel.
Motivation :	attentes, difficultés perçues, niveau de confiance et objectifs.
Acquis :	code obtenu, permis détenus, expérience, heures antérieures, livret et bilans disponibles.
Éligibilité :	âge, dossier, restrictions et conditions de la filière.
Organisation :	disponibilités, rythme réaliste, échéances, budget et accompagnateur possible.
Adaptations :	besoins de communication, d'apprentissage, d'accès ou de matériel, sans collecte médicale excessive.



FORMAROUTE

AUTO-ÉCOLE • CSSR • CENTRE DE FORMATION ECSR

4 avenue Jean Jaurès - 95330 Domont

01 34 19 83 26 • formaroute95@gmail.com

www.formaroute.fr

AGRÉMENTS : Auto-école E2609500070 • CSSR R2609500030 • Centre ECSR F2609500010

4. Comment la décision est prise

Les informations de l'entretien sont croisées avec l'évaluation initiale. Nous proposons la transmission, la filière, le volume prévisionnel et le rythme adaptés. Le candidat reçoit les informations sur objectifs, organisation, tarifs et conditions du contrat. Une échéance souhaitée n'est pas présentée comme une date d'examen garantie.

5. Support conservé dans le dossier

Un compte rendu écrit d'entretien est établi : identité ; date et durée ; nom de l'interlocuteur ; projet et motivation ; acquis et justificatifs examinés ; contraintes ; besoins ; résultats de l'évaluation exploités ; parcours proposé et choix du candidat. La synthèse est expliquée au candidat et lui est communiquée. Le contrat reprend la proposition retenue.

6. Réexamen du parcours

Un changement de disponibilité, une difficulté, une interruption, un besoin d'adaptation ou un projet de conduite accompagnée conduit à réexaminer le positionnement. Les modifications sont expliquées et tracées ; leurs conséquences contractuelles sont convenues avec le candidat.